

Image not found or type unknown



## rémunération généalogiste

Par **molno**, le **18/01/2024** à **14:43**

dans le cadre d'un contrat de révélation avec un généalogiste pourquoi ne pas rémunérer le généalogiste par remboursement des dépenses justifiées engagées, et d'une rémunération juste du travail accompli par le généalogiste?